Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

CARMA

330 598 616

COMPTES SOCIAUX

31 décembre 2024

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

ETATS FINANCIERS

ACTIF

Bilan Actif (en K euros)	31-déc.-24 Brut	Amort ou prov	Net	31-déc.-23
Capital souscrit non appelé ou compte de liaison avec le siège			-	-
Actifs incorporels	**4 613**	**4 613**	-	**452**
Placements :	**288 050**	**2 081**	**285 968**	**282 503**
Terrains et constructions	17 123	-	17 123	17 123
Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	12 574	-	12 574	12 574
Autres placements	258 297	2 081	256 216	252 771
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	56	-	56	35
Placements représantant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	-	-	-	-
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques :	**55 429**		**55 429**	**73 181**
Provisions pour primes non acquises	780		780	780
Provisions d'assurance-vie			-	-
Provisions pour sinistres (vie)			-	-
Provisions pour sinistres (non-vie)	54 649		54 649	72 401
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)			-	-
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)			-	-
Provisions d'égalisation			-	-
Autres provisions techniques (vie)			-	-
Autres provisions techniques (non-vie)			-	-
Provisions techniques des contrats en unités de compte			-	-
Créances :	**33 575**	**-**	**33 575**	**11 548**
Créances nées d'opérations d'assurance directe :	8 049	-	8 049	8 588
Primes acquises non émises	*2 511*	-	*2 511*	*2 621*
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	*5 538*	-	*5 538*	*5 967*
Créances nées d'opérations de réassurance	22 695	-	22 695	*126*
Autres créances :	2 831	-	2 831	2 834
Personnel	*14*	-	*14*	*9*
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	*214*	-	*214*	*619*
Débiteurs divers	*2 603*	-	*2 603*	*2 206*
Capital appelé non versé	-	-	-	-
Autres actifs :	**2 678**	**102**	**2 565**	**3 024**
Actifs corporels d'exploitation	137	102	24	35
Comptes courants et caisse	2 541	-	2 541	2 990
Actions propres	-	-	-	-
Comptes de régularisation - Actif :	**15 959**	**-**	**15 959**	**13 543**
Intérêts et loyers acquis non échus	1 502	-	1 502	1 319
Frais d'acquisition reportés	12 460	-	12 460	11 040
Autres comptes de régularisation	1 997	-	1 997	1 184
Différence de conversion	-	-	-	-
Total de l'Actif	**400 303**	**6 797**	**393 496**	**384 250**

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

PASSIF

Bilan Passif (en K euros)	31-déc.-24	31-déc.-23
Capitaux propres :	**123 933**	**122 586**
Capital social ou fonds d'établissement et fonds social complémentaire ou compte de liaison avec le siège	23 270	23 270
Primes liées au capital social	23 988	23 988
Réserves de réévaluation	-	-
Autres réserves	15 440	15 440
Report à nouveau	59 888	63 896
Résultat de l'exercice	1 347	-4 007
Passifs subordonnés	**-**	**-**
Provisions techniques brutes :	**199 176**	**199 581**
Provisions pour primes non acquises	33 619	31 795
Provisions d'assurance-vie	-	-
Provisions pour sinistres (vie)	-	-
Provisions pour sinistres (non-vie)	146 559	154 762
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)	-	-
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)	-	-
Provisions pour égalisation	-	-
Autres provisions techniques (vie)	-	-
Autres provisions techniques (non-vie)	18 999	13 025
Provisions techniques des contrats en unités de compte	**-**	**-**
Provisions pour risques et charges	**894**	**1 835**
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	**181**	**283**
Autres dettes :	**66 363**	**56 951**
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	16 000	16 553
Dettes nées d'opérations de réassurance	16 467	15 332
Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	-	-
Autres dettes :	33 896	25 066
Titres de créance négociables émis par l'entreprise	-	-
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	*6 096*	*6 657*
Personnel	*682*	*733*
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	*3 302*	*2 609*
Créanciers divers	*23 815*	*15 068*
Comptes de régularisation - Passif	**2 949**	**3 013**
Différence de conversion	**-**	**-**
Total du passif	**393 496**	**384 250**

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE

Compte technique de l'assurance non-vie (en K euros)	31-déc.-24 Opérations Brutes	Cessions et Rétrocessions	Opérations Nettes	31-déc.-23 Opérations Nettes
Primes acquises :	167 601	15 345	152 256	156 736
Primes	*169 425*	*15 345*	*154 080*	*152 583*
Variation des primes non acquises	*1 824*	-	*1 824*	*-4 153*
Produit des placements alloués	2 854		2 854	2 552
Autres produits techniques	705		705	753
Charges des sinistres :	83 361	4 836	78 525	93 661
Prestations et frais payés	*91 564*	*18 930*	*72 634*	*83 840*
Charges des provisions pour sinistres	*-8 203*	*-17 752*	*9 549*	*9 821*
Cessions Omises (cf. correction d'erreur)	*0*	*3 658*	*-3 658*	*0*
Charges des autres provisions techniques	5 974	-	5 974	-2 710
Participations aux résultats	-	-	-	-
Frais d'acquisition et d'administration :	72 024		72 024	73 450
Frais d'acquisition	*65 751*		*65 751*	*66 617*
Frais d'administration	*6 503*		*6 503*	*7 082*
Commissions reçues des réassureurs	*-231*		*-231*	*-249*
Autres charges techniques	*596*		596	761
Variation de la provision pour égalisation	-	-	-	-
Résultat technique de l'assurance non-vie	**9 207**	**10 509**	**-1 303**	**-5 121**

COMPTE DE RESULTAT NON TECHNIQUE

Compte non technique de l'assurance non-vie (en K euros)	Opérations 31-déc.-24	Opérations 31-déc.-23
Résultat technique de l'assurance non-vie	-1 303	-5 121
Résultat technique de l'assurance vie	-	-
Produits des placements :	7 682	6 386
Revenus des placements	*6 737*	*5 782*
Autres produits des placements	*346*	*374*
Profits provenant de la réalisation des placements	*598*	*230*
Produits des placements alloués	-	-
Charges des placements :	2 367	1 359
Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	*170*	*252*
Autres charges des placements	*2 197*	*995*
Pertes provenant de la réalisation des placements	*0*	*113*
Produits des placements transférés	2 854	2 552
Autres produits non techniques	-	-
Autres charges non techniques	-	4
Résultat exceptionnel :	231	-719
Produits exceptionnels	*409*	-
Charges exceptionnelles	*178*	*719*
Participation des salariés	110	42
Impôt sur les bénéfices	-68	597
Résultat de l'exercice	**1 347**	**-4 007**

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

Faits marquants de l'exercice
Correction d'erreur
Evénements postérieurs à la clôture des comptes

INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES METHODES UTILISEES
Note n°1 – Référentiel réglementaire
Note n°2 – Actifs incorporels
Note n°3 – Placements
Note n°4 – Titres de participations
Note n°5 – Créances
Note n°6 – Autres postes de l'actif
Note n°7 – Frais d'acquisition reportés
Note n°8 – Provisions techniques
Note n°9 – Provisions pour risques et charges
Note n°10 – Réassurance
Note n°11 – Produits et charges
Note n°12 – Hors bilan

INFORMATIONS SUR LES POSTES DE BILAN
Note n°13 – Actifs immobilisés
Note n°14 – Placements : mouvements de l'exercice
Note n°15 – Etat récapitulatif des placements
Note n°16 – Filiales et participations
Note n°17 – Echéances des créances et des dettes
Note n°18 – Provisions pour risques et charges
Note n°19 – Evolution de la sinistralité
Note n°20 – Compte de régularisation actif et passif
Note n°21 – Variations des fonds propres
Note n°22 – Engagements donnés et reçus
Note n°23 – Actionnariat

INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT
Note n°24 – Compte de résultat technique non vie
Note n°25 – Ventilation des primes émises brutes
Note n°26 – Evolutions des provisions techniques
Note n°27 – Ventilation des produits financiers et des charges de placement
Note n°28 – Personnel
Note n°29 – Ventilation des commissions
Note n°30 – Charges et Produits exceptionnels
Note n°31 – Charges non techniques
Note n°32 – Participation et Charges d'impôts

AUTRES INFORMATIONS
Note n°33 – Informations relatives aux parties liées
Note n°34 – Consolidation des comptes
Note n°35 – Honoraires des commissaires aux comptes

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

Faits marquants

Situation des marchés économiques et financiers

Sous l'impulsion des politiques de taux et des politiques financières des banques centrales, l'inflation semble endiguée en Europe et particulièrement en France ou celle-ci s'établit en Décembre 2024 à 1,8% en France et 2,4% en moyenne en Europe. La baisse des taux directeurs en 2024 a été de 100 points de base (source Banque de France) avec quatre baisses successives de 25 points de base entre Juin et Décembre.

La croissance du PIB en France a été en 2024 de 1,1% et cette croissance devrait rester molle en 2025 avec une prévision de +0,7%. Malgré la maîtrise de l'inflation et l'augmentation du pouvoir d'achat en 2024 (les salaires par tête ont augmenté plus vite que les prix), les Français continuent d'être prudents, voire méfiants en l'avenir dans un contexte politique français et géopolitique mondial instables, avec une consommation maîtrisée et en épargnant pour celles et ceux qui le peuvent. Le taux d'épargne en France est passé à 18,4% au quatrième trimestre 2024 à comparer au taux d'épargne avant le COVID de 15%.

Cette prudence se reflète dans l'investissement immobilier notamment dans un contexte de taux élevé : les notaires de France notent en Septembre 2024 un recul de -17% des transactions immobilières comparé à fin Septembre 2023. Cette baisse se ressent également sur le neuf avec un indicateur avancé de la vente de terrains constructibles de 39% en Septembre 2024.
La baisse progressive mais constante des taux directeurs de la banque de France doit permettre d'enclencher une dynamique positive dans les années 2025 et 2026.

Le marché automobile est également en contraction dans l'hexagone avec une baisse de 3,2% des immatriculations. La baisse des immatriculations des véhicules neufs est encore plus prononcée avec une baisse de 22,3% en comparaison à l'année 2019 et le marché reste en 2024 tiré par les ventes de véhicules d'occasion qui progresse de 2,6%.

Zoom sur les marchés crédit à la consommation et performance de Carrefour Banque

Le marché du crédit à la consommation qui stagne (+0,3%) sur le segment des crédits non affectés et qui se rétracte sur le crédit affecté (-8,6%).

La performance de Carrefour Banque sur ce marché est en ligne avec la tendance de marché avec un encours qui baisse de manière plus prononcée du fait du resserrement de la politique d'octroi mise en œuvre en 2024.
Le besoin des clients en assurance emprunteur reste important, avec un taux de prise qui reste proche de 2023. Du fait de la baisse de l'encours, la dynamique des primes d'assurance emprunteur est en repli comparé à 2023.

Carrefour Banque France teste dès la fin 2024 une nouvelle implantation de ses corners services financiers dans l'hypermarché au cœur des rayons non alimentaires. Les premiers résultats sont encourageants et plébiscitent une continuité voire une montée en puissance progressive de ce nouveau format.

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

Carrefour Banque suit la tendance du marché en 2024 avec une baisse des encours générés en 2024 comparé à 2023 dans des proportions légèrement supérieures du fait du resserrement de la politique d'octroi.

La transformation des hypermarchés

Concernant les hypermarchés, Carrefour continue sa stratégie de transformation de son réseau avec le passage en location gérance de plusieurs hypermarchés. Ces transformations continuent d'avoir des impacts juridiques, opérationnels et financiers sur le marché des assurances affinitaires retail lorsqu'elles sont commercialisées ou originées en magasin.

Cette orientation vers le modèle de la franchise incite le groupe Carrefour à repenser le modèle organisationnel de ses sièges en cherchant à mutualiser davantage certaines fonctions par grande zone géographique (Europe et Amérique Latine), par métiers à l'intérieur d'un pays ou par l'automatisation de certains processus.

Le marché de l'électroménager et des produits technologiques
Le marché de l'électroménager en 2024 est un marché à deux vitesses (source LSA) :

- une baisse des ventes du gros électroménager (-1%) principalement du fait du ralentissement du marché de l'immobilier qui réduit le besoin d'équipement des ménages
- une hausse importante du marché du petit électroménager (+8%).

Les hypermarchés Carrefour suivent les tendances du marché avec une baisse sur l'électroménager et une hausse supérieure au marché sur le petit électroménager.
Le taux de prise d'extensions de garantie ou des garanties casse et vol quant à lui progresse comparé à 2023 malgré le mix petit et gros électroménager normalement défavorable au taux de prise de garanties par les clients (le prix étant plus faible), un ambitieux programme de formation et de coaching des conseillers en magasin, permet d'augmenter le taux de prise d'extensions de garantie sur le gros électroménager et permet de stabiliser en 2024 le volume de primes d'assurance comparé à 2023.

Zoom sur la transformation de Lybernet (intermédiaire en assurance appartenant à 100% à Carma)

Lybernet continue sa transformation Client et digitale en 2024 avec plusieurs réalisations majeures :

- le développement du self care sur les actes de gestion de contrat qui connaît une accélération majeure en 2024 avec plus de 60% des clients actifs sur leur espace Client
- la mise en œuvre des socles digitaux de souscription et de gestion de la vie des contrats de l'assurance affinitaire retail qui connaît en 2024 une accélération forte avec la mise en place d'un nouveau produit (la garantie pouvoir d'achat en partenariat avec la CNP) en France et un pilote technique en Belgique et le déploiement de la plate-forme auprès des conseillers à distance de Lybernet
- la mise en œuvre du premier lot du CRM salesforce qui a permis d'intégrer dans notre référentiel Client les clients panne, casse et vol, auparavant dans les bases de données de nos délégataires de gestion. Ce projet doit nous permettre d'augmenter notre niveau de conseil auprès de nos clients.

Lybernet accélère son ancrage dans Carrefour. L'intégration des produits d'assurance chiens & chats, scolaire et protection famille dans le programme de fidélité Carrefour montre

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

l'accélération de l'ancrage Carrefour de Lybernet. Les clients Carrefour, s'ils sont porteurs d'une carte de fidélité de l'enseigne ou de la carte PASS se voient créditer sur leur cagnotte une quote part de la prime de première année s' ils souscrivent un de ces trois produits. Il s'agit d'une innovation Carrefour que les clients attendaient tant en termes de cohérence (les clients fidèles ont des avantages supérieurs aux autres clients) que de défense de leur pouvoir d'achat. A titre d'exemple, 39% des nouveaux clients ayant souscrit un contrat chiens et chats en 2024 ont bénéficié d'un cagnottage sur leur compte fidélité et 41,7% des nouveaux clients sur l'assurance scolaire.

Les impacts du programme d'amélioration continue va au-delà de l'amélioration de la satisfaction client et impacte positivement la rentabilité de l'activité. Le développement du self care conjugué à une baisse de la masse salariale (impacts de la rupture conventionnelle collective menée par le groupe Carrefour en 2023/2024) permet d'améliorer les fondamentaux économiques de l'activité : augmentation de la marge brute, augmentation du taux de prise d'appels des clients et augmentation de la satisfaction Client en 2024.
En effet, la satisfaction Client continue de progresser avec une Net Promoter Score de 68 en 2024 (+2 points vs. 2023). La satisfaction Client a eu un impact direct de baisse de l'attrition Client (-12%) comparée à 2023.

Augmentation du risque climatique et du coût moyen de réparation

En assurance habitation, la sinistralité climatique est restée en 2024 à des niveaux très élevés comparée aux dix dernières années. Un sinistre de responsabilité civile (survenance 2020) s'est lourdement aggravé en Juillet 2024 alourdissant significativement la sinistralité.
En assurance auto, nous continuons à avoir un prix moyen du sinistre en augmentation du fait principalement des véhicules électriques ou hybrides dont le prix moyen de réparation est sensiblement plus élevé que pour les véhicules thermiques.
Carma continue sa politique de redressement technique sur ses produits pour les rapprocher de la rentabilité économique en durcissant la surveillance du portefeuille et en pratiquant des augmentations de tarifs proportionnées à l'évolution projective de la sinistralité (climatique notamment) : +20% en moyenne sur la portefeuille habitation et +12% sur le portefeuille automobile.
Carma a également réduit le développement commercial sur ces produits en n'acceptant aucune promotion ou ne finançant aucun budget marketing de mise en avant par les réseaux des assurances automobile et habitation.

Corrections d'erreurs

Nous avons procédé à la correction des schémas comptables liés au traitement des cessions de sinistres en reconnaissant dans le compte des cessionnaires, le montant des cessions payées mais également les créances dues.

A ce titre, nous avons reconstitué le montant des créances dues, ce qui porte le montant des créances des cessionnaires sinistres à 19 808 K€ au 31 décembre 2024 qui se décompose comme suit :

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

		< 2024	2024	TOTAL
Cessions Omises	A	3 648		3 648
Cessions dans les provisions à fin 2023	B	7 149		7 149
Règlements 2024 sur (C)	C	- 1 377	-	1 377
Cessions 2024	D		10 388	10 388
Impact 410x		**9 420**	**10 388**	**19 808**

Historiquement les cessions dues mais non payées étaient comptabilisées en provision l'année de reconnaissance de la créance et reprises l'année suivante si elles n'étaient toujours pas payées.

Les travaux ont permis d'identifier des créances non comptabilisées à hauteur de 3 648k€. Compte tenu du caractère significatif, ces ajustements ont fait l'objet d'une comptabilisation dans un compte dédié (60920001).

Ces 2 corrections d'erreur, à savoir, le changement de schéma comptable et le rattrapage des cessions omises ont les impacts suivants sur les rubriques des états financiers :

		AVANT			APRES		
	Compte technique de l'assurance non-vie (en K euros)	**Opérations Brutes**	**31-déc.-24 Cessions et Rétrocessions**	**Opérations Nettes**	**Opérations Brutes**	**31-déc.-24 Cessions et Rétrocessions**	**Opérations Nettes**
Compte de résultat	**Prestations et frais payés**	91 564	18 940	72 624	91 564	22 588	68 976
	dont Correction d'erreur [Cessions Omises]				-	*3 648*	*3 648*
Bilan	**Créances nées d'opérations de réassurance**			13 275			22 695
	dont Correction d'erreur [Cessions Omises]						*3 648*
	dont Correction d'erreur [Schéma Comptable]						*5 772*
	Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions			61 201			*55 429*
	dont Correction d'erreur [Schéma Comptable]			*5 772*			

Evénements postérieurs à la clôture des comptes

Une étude approfondie est en cours avec l'un de nos réassureurs pour mettre à jour nos positions respectives sur l'ensemble de nos traités de réassurance en commun. L'objectif étant d'apurer nos dettes et créances avant la clôture 2025.

Note n°1 - Référentiel réglementaire

Les comptes de l'exercice 2024 de la société sont établis dans le respect des dispositions de la législation, conformément aux dispositions des art L.123-12 à L123-22 du Code de commerce, applicables aux entreprises d'assurance en application de l'art L 341.2 du Code des assurances, aux dispositions du code des assurances et du règlement ANC n° 2015-11 du 26 novembre 2015 modifié.
Il n'a pas été fait de dérogation aux principes généraux du plan comptable assurance, les comptes de l'exercice 2024 ont été arrêtés suivant les règles en vigueur dans la profession et en conformité avec le Code des Assurances et le règlement ANC n°2015-11.

Les états financiers de Carma ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

Note n°2 - Actifs incorporels

Ce poste comprend notamment les logiciels qui sont amortis suivant le mode linéaire sur une durée de 3 à 8 ans en fonction de l'importance des nouvelles applications dans le système d'information et de leur durée d'utilisation.
Les immobilisations figurent au bilan pour leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).
Des frais d'établissement, amortis en totalité, figurent à l'actif du bilan pour une valeur brute de 942 K€ au 31-12-2024 : ils concernent les frais afférents aux locaux situés à Angers.

Note n°3 – Placements

Valeurs mobilières à revenu fixe
Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe sont enregistrées à leur prix d'acquisition, net des revenus courus lors de l'achat. La différence entre celui-ci et la valeur de remboursement est rapportée au résultat sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement, conformément à l'Article R. 343-9 du Code des Assurances.
En fin d'exercice, la valeur de réalisation des valeurs mobilières à revenus fixes correspond à leur valeur cotée du dernier jour de cotation de l'exercice.

Dans la mesure où la compagnie a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur date de remboursement les valeurs mobilières à revenu fixe, les moins-values éventuelles résultant de la comparaison de leur valeur nette comptable, diminuées ou majorées de l'amortissement des surcotes/décotes, avec leur valeur de réalisation, ne font pas l'objet de provision pour dépréciation durable.
Une provision pour dépréciation, due à un risque de contrepartie, est constituée lorsqu'il est considéré que le débiteur ne sera pas en mesure de respecter ses engagements soit pour le paiement des intérêts, soit pour le remboursement du principal.

Actions et autres titres à revenus variables
Les actions et autres titres à revenus variables sont inscrits à leur prix d'achat, hors revenus courus.
Leur valeur de réalisation en fin d'exercice est déterminée selon les règles définies à l'Article R. 343-10 du Code des Assurances et correspond :

- pour les valeurs mobilières cotées et titres de toute nature au dernier cours coté au jour de l'inventaire,
- pour les titres non cotés, à leur valeur vénale, qui correspond au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché,
- pour les actions de sociétés d'investissements à capital variable et les parts de fonds communs de placement, au dernier prix de rachat publié au jour de l'inventaire.

Provision pour dépréciation durable
Cette provision a pour but de constater une dépréciation des actifs immobiliers ou financiers (notamment les titres actions ou comportant des actions) qui revêt un caractère durable suivant la méthode ci-dessous :

- Pour les titres perpétuels, qui sont classifiés en R 343-10 alors qu'il s'agit de titres de taux, du fait de leur caractère non amortissable (en dépit d'une option de rachat dont ils sont généralement assortis et qui est généralement exercée), CARMA SA utilise la valeur recouvrable égale au prix d'acquisition.
- Pour les nouvelles dotations sur les autres titres relevant de l'article R343-10, nous effectuons le calcul de cette provision en tenant compte du déclenchement d'un seuil de baisse de 20% en continu sur 6 mois sur la base des valeurs de

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

marché. Pour les titres du point précédent déjà dépréciés, CARMA SA comptabilise un complément de dotation à cette provision dans les cas où la valeur de marché a baissé depuis le dernier arrêté.

Une reprise de provision est constatée en fin d'exercice lorsque la valeur de réalisation est supérieure à la valeur d'achat nette de provision.

Une dépréciation sur les encours précités a été constatée pour 2 081k€ au 31 décembre 2024 sur les titres :
- LU0089290844 BNP TAR.RISK CD 3D (711k€ en 2024 contre 776 k€ en 2023)
- EUROPEAN IMPACT PROPERTY (1 371k€ en 2024)

Provision pour risque d'exigibilité

Selon l'article R343-5 du code des assurances, une provision pour risque d'exigibilité est constituée lorsque la valeur totale de réalisation à la clôture des placements relevant de l'article R 343-10 du Code des Assurances (en particulier les actifs immobiliers, actions et autres titres à taux variables) est inférieure à la valeur comptable. Les titres sont exclus du champ d'application de la provision pour risque d'exigibilité, dès lors que la Compagnie d'assurance est en mesure et a l'intention de les détenir jusqu'à maturité.
Pour les valeurs mobilières cotées, la valeur retenue est le cours moyen calculé sur les trente derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou à défaut le dernier cours coté avant cette date.

La dotation annuelle à la provision pour risque d'exigibilité est égale au tiers de la moins - value latente nette globale constatée sur ces placements.

CARMA IARD a doté d'une provision de 946k€ pour l'année 2024.

Note n°4 – Titres de participations

Les titres de participations sont enregistrés à leur coût d'acquisition. L'évaluation de ces titres non cotés de filiales détenues à 99,99% ou plus est déterminée selon une quote-part de situation nette.

Note n°5 – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation peut être constituée lorsque des éléments probant une perte probable sont présents à la clôture des comptes. Au 31 décembre 2024, une dépréciation a été constatée dans les comptes pour 183 k€ pour apprécier la forte probabilité de ne pas recouvrer une créance au titre de magasins Carrefour franchisés sur l'EPCS France (193 k€ au 31/12/2023).

Note n°6 – Autres postes de l'actif

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels sur le mode linéaire selon les durées suivantes :

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

Actifs corporels	**Durée d'amortissement**
Agencements	8 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel	3 à 8 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Les charges constatées d'avance, comptabilisées au prorata temporis, sont composées de frais généraux (dont contrats de maintenance dont l'échéance se situe sur l'exercice suivant) ainsi que de frais de gestion.

Note n°7 – Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition reportés sont constitués pour les produits affinitaires pour lesquels une partie de la prime est redistribuée sous forme de commissions. Les frais d'acquisition reportés constituent la fraction des commissions non imputable à l'exercice. Ils sont le pendant de la provision pour primes non acquise constituée pour ces mêmes produits.

A ce titre le montant reporté est calculé par cohorte mensuelle de contrats homogènes en termes de garantie et de durée d'assurance et selon les mêmes méthodes que la provision pour primes non acquises. Les frais d'acquisition sont alors répartit linéairement sur toute la période de garantie. La fraction de commission sur la durée restant à courir entre la date de l'inventaire et la fin de la période d'imputation des frais constitue les frais d'acquisition reportés. Ces derniers sont au maximum de cinq années.
Le montant des frais d'acquisition reportés s'élève au 31-12-2024 à 12 460 K€.

Note n°8 – Provisions techniques

Ces provisions sont déterminées brutes de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

La provision pour primes non acquises est définie à l'article R 343-7 du code des assurances

« provision destinée à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat »

Elle concerne principalement les primes des contrats dits de remplacement de téléviseurs ou d'appareils électroménagers défectueux (extension de garanties après garantie du constructeur).
Elle constate pour l'ensemble des contrats en cours prorata temporis, la part des cotisations émises qui se rapporte à la période comprise entre la date d'inventaire et le terme du contrat.

La provision pour sinistre à payer est définie à l'article R 343-7 du code des assurances

« valeur estimative des dépenses en principal et en frais, tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés, y compris les capitaux constitutifs des rentes non encore mises à la charge de l'entreprise.»

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

L'évaluation des provisions pour sinistre à payer répond à une méthodologie codifiée par le service Actuariat de CARMA. Cette méthodologie repose sur une segmentation des risques au niveau le plus fin possible (dans la plupart des cas à la garantie). Le montant de cette provision nette de recours et frais de gestion inclus au 31-12-2024 s'élève à 147 433 K€.

Les méthodes de calcul

Chaque produit fait l'objet de méthodes de calcul adaptées aux spécificités techniques et au niveau de granularité de l'information disponible. Une attention toute particulière est apportée aux produits à forts enjeux de provisionnement tels que l'automobile, la MRH, les garanties emprunteurs ainsi que les garanties couvrant les pannes ou bris d'appareils électroniques.

Le calcul effectué pour l'assurance automobile et multirisques habitation (hors responsabilité civile lourde et incendies habitation) de la charge à l'ultime est formalisé à l'aide d'une méthode Chain Ladder basée majoritairement sur les triangles de règlements. Dans certains cas ces calculs sont enrichis par la méthode de Bornhuetter-Ferguson (BF) lorsque l'incertitude liée à une faible crédibilité de données le mérite.

Pour la responsabilité civile automobile corporelle (partie lourds) la provision est obtenue en complétant la provision dossier par dossier par une provision complémentaire basée sur une méthode de re-échantillonnage de données historiques de CARMA. Deux calculs sont réalisés : un pour estimer les dégradations potentielles (RBNS) et l'autre pour évaluer les sinistres non connus (IBNR). Pour la RC multirisques habitation (partie lourds) ainsi que pour les incendies multirisques habitation (partie lourds), des triangles de fréquences et de coûts moyens inflatés sont utilisés pour calculer la provision nécessaire.

Une Provision pour écart de taux (3 191K€ en brut) est calculée pour les dossiers pouvant potentiellement basculer en rente. Sur ces dossiers les postes viagers sont presque généralement évalués sur la base de la table de mortalité TD 88-90 avec un taux d'actualisation de 2.43%. Ces postes sont calculés en remplaçant le taux de 2.43% par la moyenne de 60% du TME sur les 24 derniers, majorée de 10 points de base, conformément à la réglementation.

Provision pour risque FGAO (1 572 K€ en brut) : depuis le 1er janvier 2013, la prise en charge des revalorisations des rentes automobiles n'est plus prise en charge par le FGAO mais par les assureurs. Cette provision est calculée pour les dossiers pouvant potentiellement basculer en rente. Sur ces dossiers les postes viagers sont évalués sur la base de la table de mortalité TD 88-90 avec un taux d'actualisation de 2.43%. Ces postes sont calculés en remplaçant le taux de 2.43% par la moyenne de 60% du TME sur les 24 derniers, majorée de 10 points de base, conformément à la réglementation et en incorporant le taux de revalorisation légal de 2%.

Une méthode spécifique est également mise en œuvre pour les catastrophes naturelles. Sont visés ici plus particulièrement les phénomènes de sécheresse dont la modélisation à l'échelle de notre portefeuille est complexe.

Un calcul de la charge à l'ultime par une méthode de Chain ladder appliquée aux triangles de règlements est fait pour la protection famille, l'assistance, la défense recours, la protection juridique et la santé.
La méthodologie de calcul utilisée pour tous les produits affinitaires, assurance emprunteurs, assurance inclusion et optionnelles à la carte, assurance scolaire, assurances accidents, assurances moyens de paiements est la méthode Chain Ladder appliquée aux triangles de règlements annuels pour le calcul de la provision de chaque produit.

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

La provision pour égalisation est définie à l'article R 343-7 du code des assurances

« a) Provision destinée à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux opérations garantissant les risques dus à des éléments naturels, le risque atomique, les risques de responsabilité civile dus à la pollution, les risques spatiaux, les risques liés au transport aérien et les risques liés aux attentats et au terrorisme, et évaluée dans les conditions fixées par l'article 2 de la loi n° 74-1114 du 27 décembre 1974, par le décret n° 75-768 du 13 août 1975, le décret n° 86-741 du 14 mai 1986 et l'article 39 Quinquies G du code général des impôts ;
b) Provision destinée à compenser en assurance-crédit la perte technique éventuelle apparaissant à la fin de l'exercice, à l'exclusion des opérations d'assurance-crédit à l'exportation pour le compte et avec la garantie de l'Etat ;
c) Provision destinée à faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre les risques de dommages corporel».

Aucune provision pour égalisation n'a été constituée au 31-12-2024.

La provision mathématique des rentes est définie à l'article R 343-7 du code des assurances

« Valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge»

Une provision mathématique pour les dossiers en rente a été constituée au 31-12-2024 pour un montant de 17 318 K€ nette de recours.

Cette provision est calculée, pour les rentes d'incapacité et d'invalidité couvrant les risques corporels par l'utilisation de la table TD 88-90 (article 600-5 du règlement ANC n°2015-11) incluant un taux de frais de gestion de 470€/an. Le taux d'actualisation est plafonné à 60% du TME moyen des 24 derniers mois augmenté de 0.1 pts soit 1,92% (au 31-12-2024).

La provision pour risques croissants définie à l'article R 343-7 du code des assurances

« Provision pouvant être exigée pour les opérations d'assurance contre les risques de maladie et d'invalidité et égale à la différence des valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et par les assurés»

Une provision pour risques croissants a été constituée au 31-12-2024 et le montant de cette provision s'élève à 735 K€.

La PRC, qui concerne uniquement la santé est calculée pour les contrats dont le bénéficiaire a plus de 70 ans. Pour chacun de ces contrats, la provision est égale à la différence entre les engagements de l'assureur et ceux des assurés.

La provision pour risques en cours définie à l'article R 343-7 du code des assurances

« provision destinée à couvrir, pour l'ensemble des contrats en cours, la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats, pour la période s'écoulant entre la date de l'inventaire et la date de la première échéance de prime pouvant donner lieu à révision de la prime par l'assureur ou, à défaut, entre la date de l'inventaire et le terme du contrat, pour la part de ce coût qui n'est pas couverte par la provision pour primes non acquises»

Le calcul s'effectue à partir du montant total des charges des sinistres rattachés à l'exercice écoulé et à l'exercice précédent, et des frais d'administration autres que ceux immédiatement engagés et frais d'acquisition imputables à l'exercice écoulé et à l'exercice précédent ; ce total est rapporté au montant des primes brutes émises au cours de ces exercices corrigé de la

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

variation, sur la même période, des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises. Si ce rapport est supérieur à 100 %, l'écart constaté par rapport à 100 % est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises et, le cas échéant, des primes qui seront émises, au titre des contrats en cours à la date de l'inventaire; le montant ainsi calculé est inscrit en provision pour risques en cours. Pour l'application du présent alinéa, les sinistres sont rattachés à l'exercice de survenance.

Aucune provision pour risques en cours n'a été constituée au 31-12-2024.

Note n°9 – Provisions pour risques et charges

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation de l'entreprise envers le tiers, à savoir les dépenses qui n'auraient pas été engendrées en l'absence de cette obligation.

Une provision pour départ à la retraite est présente dans les comptes de la société pour un montant de 459 K€. L'obligation de la société au titre de ces avantages est calculée annuellement selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que l'augmentation des salaires, l'âge de départ, la mortalité, la rotation du personnel et le taux d'actualisation. Le taux d'actualisation est déterminé à la date de clôture par référence aux taux des obligations d'entreprises de première catégorie ayant une date d'échéance proche de celle des engagements du Groupe.
Au 31/12/2024, les hypothèses retenues pour le calcul des IDR sont :

- Taux d'actualisation : 3,2%
- Âge de la retraite : 63/64 ans
- Taux d'augmentation des salaires : 3% cadres et 2,25% non-cadres

Une provision pour rémunération variable des salariés (charges sociales incluses) est constatée au 31-12-2024 pour un montant de 309 K€.

Une provision pour restructuration GPEC/RCC (comprenant les indemnités, frais de déplacement, formation, …) est présente dans les comptes au 31-12-2024 pour 121 K€.

Note n°10 – Réassurance

Les provisions cédées sont directement adossées aux provisions brutes de réassurance. Elles s'appliquent à l'ensemble des provisions décrites dans la note n°8.

Pour les sinistres ou événements, qu'ils soient connus ou à connaître, cette provision découle directement de l'application des règles propres à chaque traité de réassurance sur les provisions brutes.

S'agissant des sinistres de responsabilité civile, des événements climatiques et des incendies les traités sont de type non proportionnel. Une vigilance particulière est portée aux éventuelles règles limitatives de cession : priorités, franchises « aggregate », limite de garanties clauses d'indexation des priorités et des clauses de rente.

Pour les produits faisant l'objet d'une couverture de réassurance proportionnelle, les provisions sont cédées en appliquant le niveau de quote-part adéquate aux provisions brutes de réassurance. Sont concernées ici les provisions relatives aux catastrophes naturelles et à quelques produits de protection individuelle.

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

Les primes cédées au niveau de la réassurance se déclinent sous deux formats :

- les traités proportionnels où les cessions de primes s'effectuent proportionnellement aux primes acquises au cours de l'exercice (Assistance, Garantie Hospitalisation, Garanties budget,…),
- les traités non proportionnels (IARD) sur lesquels le niveau de primes est contractualisé annuellement avec les réassureurs identifiés pour le partage des risques associés, principalement en responsabilité civile et en dommages aux biens.

Note n°11 – Produits et charges

Primes et accessoires émis

Le poste Primes et accessoires émis correspond aux primes émises de l'exercice ainsi que des frais accessoires – principalement des frais d'échéance. Ces éléments sont comptabilisés pour leur montant net de taxes.

Charges de sinistres

Les charges de sinistres incluent notamment les frais des services règlements ou exposés à leur profit, les commissions versées au titre de la gestion des sinistres et les frais de contentieux liés aux sinistres.

Produits et charges exceptionnels

En 2024, nous avons :

- une charge exceptionnelle de 178K€ suite au litige, avec un fournisseur, né en 2023,
- un produit exceptionnel de 408K€ lié à la reprise de la provision 2023 pour ce même litige.

Règle d'allocation des produits financiers

Le résultat de la gestion des placements financiers est ventilé en deux parties :

- Les produits générés par le placement des fonds provenant des provisions techniques qui figurent dans le cadre des opérations techniques,
- Les produits générés par les capitaux propres et qui sont placés dans la partie des opérations non techniques.

Règle d'affectation des charges par destination

L'enregistrement initial des charges est effectué par nature aux comptes de la classe 9. Les comptes de la classe 9 sont soldés par enregistrement des charges aux comptes par destination.

L'enregistrement des charges aux comptes par destination est effectué individuellement et sans application de clés forfaitaires pour ce qui concerne les charges directement affectables à une destination; lorsqu'une charge a plusieurs destinations ou n'est pas directement affectable, elle est affectée aux différents comptes par destination par application d'une clé de répartition revue périodiquement.
Les clés retenues sont fondées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges.

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

Les principales clefs sont les suivantes :

Types de Charges	Sinistres	Acquisition	Administration	Autres ch. non technique	Frais internes de gestion
Frais généraux	20%	50%	30%		
Frais de personnel	15%	40%	35%	5%	5%

Note n°12 – Hors bilan

Aucun engagement hors bilan n'a été donné au cours de l'exercice 2024.
La société a reçu un montant de 17 534 K€ correspondant aux nantissements de titres en contrepartie des engagements contractualisés avec les réassureurs.

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

INFORMATIONS SUR LES POSTES DE BILAN

Note n°13 – Actifs immobilisés (en K €)

Immobilisations brutes

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	Montant brut à la clôture de l'exercice
Actifs incorporels	**4 614**	**0**	**0**	**0**	**4 614**
Actifs corporels d'exploitation	**137**	**0**	**0**	**0**	**137**
Dont dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0
Terrains et construction	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
TOTAL	**4 751**	**0**	**0**	**0**	**4 751**

Amortissements et dépréciations

	Amortissement à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	Amortissement à la clôture de l'exercice
Actifs incorporels	**4 161**	**452**	**0**	**0**	**4 613**
Actifs corporels d'exploitation	**103**	**11**	**0**	**0**	**113**
Terrains et construction	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Dépôts et cautionnements	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
TOTAL	**4 264**	**463**	**0**	**0**	**4 726**

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

Note n°14 – Placements : mouvements de l'exercice (en K €)

	Ouverture	Augmentation	Diminution	Cloture	Provision pour dépréciation	Montant net inscrit au Bilan	Valeur de réalisation
ACTION	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
TITRES DE PARTICIPATION	12 574 k€	0 k€	0 k€	12 574 k€	0 k€	12 574 k€	12 574 k€
OBLIGATION	214 396 k€	27 100 k€	26 555 k€	214 941 k€	0 k€	214 941 k€	193 175 k€
IMMOBILIER	27 123 k€	0 k€	0 k€	27 123 k€	-1 371 k€	25 752 k€	24 262 k€
SICAV	16 037 k€	10 000 k€	12 695 k€	13 343 k€	0 k€	13 343 k€	13 927 k€
DIVERSIFIE	5 013 k€	0 k€	0 k€	5 013 k€	-711 k€	4 302 k€	2 309 k€
TOTAL	275 143 k€	37 100 k€	39 249 k€	272 994 k€	-2 081 k€	270 913 k€	246 247 k€
non compris les placements partiels :		15 000 000					

	Ouverture	Augmentation	Diminution	Cloture	Provision pour dépréciation	Montant net inscrit au Bilan	Valeur de réalisation
Dont valeurs (article R 343-9)	214 396 k€	27 100 k€	26 555 k€	214 941 k€	0 k€	214 941 k€	193 175 k€
Dont valeurs (article R 343-10)	60 748 k€	10 000 k€	12 695 k€	58 053 k€	-2 081 k€	55 972 k€	53 072 k€
TOTAL	275 143 k€	37 100 k€	39 249 k€	272 994 k€	-2 081 k€	270 913 k€	246 247 k€

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

Note n°15 – Etat récapitulatif des placements

ETAT DETAILLE DES PLACEMENT au 31/12/2024 (EN K €)								
Code interne	Titre / Emis. / Taux	Nominal	Valeur Brute	Amort.	Valeur Nette	Valeur Réalisation	+/- Value	Valeur de rembt
XS2305720889	10 Y Float CERTIFICATE APICIL	2000,00	2000,00	0,00	2000,00	1851,60	-148,40	2000,00
XS1883355197	ABBOTT IL FIN 2709/26 1.5%	3000,00	2953,50	11,68	2941,82	2948,95	-4,55	3000,00
XS1135337498	APPLE INC 10/11/26 1.625%	2000,00	1987,40	4,53	1982,87	1968,69	-18,51	2000,00
XS2079716937	APPLE INC 15/11/31 0.5%	3000,00	2995,20	1,89	2993,31	2602,42	-392,78	3000,00
XS2282195176	ATHENE GLOBAL 12/01/28 0.625%	2000,00	1999,60	12,09	1987,51	1862,57	-137,04	2000,00
XS1992927902	B CAPITA PL 09/05/31 1.23%	3000,00	3214,50	23,91	3190,59	2666,05	-548,45	3000,00
XS2081016763	B CAPITA PL 15/11/34 1.104%	2000,00	2024,60	2,78	2021,82	1596,90	-427,70	2000,00
FR0013425162	BANQ FED CRD 19/09/29 1.875%	3000,00	3290,10	30,12	3259,98	2797,40	-492,70	3000,00
XS1577962084	BAXTER INTL 30/05/25 1.3%	3000,00	3131,40	22,91	3108,49	2980,03	-151,37	3000,00
XS2281343413	BAYER AG 12/07/31 0.625%	3000,00	2979,00	8,81	2970,19	2480,25	-498,75	3000,00
XS1380334224	BERKSHIRE 15/03/28 2.15%	2000,00	1972,00	34,19	1937,81	1975,71	3,71	2000,00
FR001400ISD8	BNP 13/20/33 4.55%	4000,00	4000,00	5,06	3994,94	4113,38	113,38	4000,00
FR0014004990	BNP 2039	6000,00	6000,00	24,75	5975,25	5060,40	-939,60	6000,00
XS2473125958	BNP CERTIF INDEXE 11Y 2034	3000,00	3000,00	80,90	2919,10	2918,40	-81,60	3000,00
FR0013507217	BNP PARIBAS 2030	2000,00	2000,00	11,48	1988,52	2014,81	14,81	2000,00
FR0014000M26	BNP PARIBAS 2040	2000,00	2000,00	1,84	1998,16	1258,76	-741,24	2000,00
XS2450887109	BNP PARIBAS ISS TV22-29 IDX	1500,00	1500,00	0,00	1500,00	1480,40	-19,60	1500,00
XS2666459024	BNP PARIBAS REPACK SECURITIES	12000,00	4000,00	0,00	4000,00	3385,20	-614,80	12000,00
FR0013507126	BNP PARIBAS SENIORS	2000,00	2000,00	18,66	1981,34	1798,96	-201,04	2000,00
XS2799297135	BNPP 10Y PHOENIX	2000,00	2000,00	0,00	2000,00	1961,40	-38,60	2000,00
XS2469642206	BNPP 3,7% IDX 2028	3000,00	3000,00	60,96	2939,04	3143,57	143,57	3000,00
FR00140027U2	BPCE 03/03/31 0.75%	3000,00	3061,50	18,63	3042,87	2545,70	-515,80	3000,00
XS1941754852	CAPPE 7ANS	1000,00	1000,00	3,42	996,58	1000,48	0,48	1000,00
XS2606007804	CERTIF INDEXE 12,7% YEAR	3500,00	1500,00	57,48	1442,52	1375,85	-124,15	3500,00
XS2521294210	CLN ITRAXX 3.7%	5000,00	5000,00	90,44	4909,56	5029,50	29,50	5000,00
FR0013336534	CNP ASSURANCES PERP 4.75% HY	2000,00	2264,00	1,03	2262,97	1987,95	-276,05	2000,00
XS2078409716	COLGATE-PALM 12/11/39 0.875%	2000,00	1995,40	2,34	1993,06	1428,50	-566,90	2000,00
FR0013447232	COVIVIO 17/09/31 1.125%	3000,00	3192,00	9,68	3182,32	2615,78	-576,22	3000,00
FR0012737963	CRE AGRICOL S 15/07/25 2.7%	2000,00	2204,00	11,30	2192,70	1995,78	-208,22	2000,00
XS1968706108	CRED AGRICOLE SA 25/03/29 2%	3000,00	3296,10	46,07	3250,03	2836,55	-459,55	3000,00
XS2142896372	DANAHER CORP 30/03/30 2.5%	3500,00	4023,25	65,98	3957,27	3414,01	-589,24	3500,00
XS0524471355	DEUTSCH BAHN 08/07/25 3.75%	2000,00	2177,20	35,86	2141,34	2011,56	-165,64	2000,00
XS1772374770	DEUTSCH BAHN 16/08/33 1.625%	3000,00	3337,50	18,25	3319,25	2721,43	-616,07	3000,00
XS2310748483	EATON CAPITAL 08/03/30 0.577%	3500,00	3490,20	16,44	3473,76	3129,77	-360,43	3500,00
XS2178833690	EQUINOR ASA 22/05/32 1.375%	3000,00	3218,40	25,13	3193,27	2675,51	-542,89	3000,00
XS1612543394	GENERAL ELEC 37-05-17 2.125%	1500,00	1656,00	19,86	1636,14	1282,23	-373,77	1500,00
XS2241625111	GLOBAL SWITCH 07/10/30 1.375%	3000,00	2953,50	3,59	2949,92	2819,83	-133,61	3000,00
FR0013181908	ICADE 10/09/26 1.75%	3000,00	3202,50	29,26	3173,24	2950,95	-251,55	3000,00
FR0014001M0	ICADE 18/01/31 0.625%	3000,00	3009,30	17,83	2991,47	2503,56	-505,74	3000,00
XS2606077589	INDEXE 16,8 YEAR PAR	5000,00	2000,00	83,01	1916,99	1840,00	-160,00	5000,00
XS2606077829	INDEXEBNP PARIBAS 3	3500,00	1500,00	80,94	1419,06	1432,90	-67,10	3500,00
XS2606077746	INDEXEBNP PARIBAS I	5000,00	5000,00	18,72	4981,28	5035,50	35,50	5000,00
XS1877654126	INVESTOR AB 12/09/30 1.5%	2000,00	1829,80	9,02	1820,78	1857,02	27,22	2000,00
DE000A2SBDF7	JAB HOLDINGS 19/12/29 2.25%	2000,00	2278,00	1,48	2276,52	1606,50	-671,50	2000,00
DE000A1919H2	JAB HOLDINGS 25/06/29 2.5%	1000,00	1164,60	12,91	1151,69	981,01	-183,59	1000,00
FR0013203825	KLEPI 29/09/31 1.25%	3000,00	3229,20	9,53	3219,67	2639,11	-590,09	3000,00
FR00140044X1	LA BANQUE 23/09/31 0.75%	3000,00	3046,50	11,74	3034,76	2508,76	-537,74	3000,00

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

ETAT DETAILLE DES PLACEMENT au 31/12/2024 (EN K €)

Code interne	Titre / Emis. / Taux	Nominal	Valeur Brute	Amort.	Valeur Nette	Valeur Réalisation	+/- Value	Valeur de rembt
FR0013508694	LA POSTE SA 2104/32 1.375%	4000,00	4459,20	38,17	4421,03	3510,39	-948,81	4000,00
XS2343850033	MACQUARI GROU 2105/31 0.95%	2000,00	1961,00	11,63	1949,37	1741,17	-219,83	2000,00
XS1689185426	MAGNA INTERN 25-09-27 1.5%	3000,00	2788,50	11,93	2776,57	2896,38	107,88	3000,00
DE000A2YPFU9	MERCEDES-BENZ GROUP 06/11/31	3000,00	3227,70	5,07	3222,63	2633,93	-593,77	3000,00
XS2010032881	NASDAQ INC 13/02/30 0.875%	2000,00	1973,60	15,40	1958,20	1797,47	-176,13	2000,00
XS1824425182	PETROLEOS 24/11/25 3.625%	2000,00	1885,00	7,33	1877,67	1972,26	87,26	2000,00
XS2305776184	PHOENIX 2034 SUR TAUX CMS 10	3000,00	3000,00	0,00	3000,00	2650,80	-349,20	3000,00
XS2305717075	PHOENIX 2035 SUR TAUX CMS 10	4000,00	4000,00	0,00	4000,00	3506,00	-494,00	4000,00
XS1900752905	PROCTER & 30/10/38 1.875%	2000,00	2346,00	6,35	2339,65	1740,23	-605,77	2000,00
XS2211183756	PROSUS NV 03/08/32 2.031%	5000,00	4805,50	41,62	4763,88	4369,29	-436,21	5000,00
FR0014000M97	REPACK OAT 2040	4000,00	4000,00	7,67	3992,33	2716,40	-1283,60	4000,00
XS2471585450	Repack OAT 2038	12100,00	12100,00	30,00	12070,00	11190,08	-909,92	12100,00
XS1962571011	SAGE GROUP 15/03/31 1.875%	2000,00	2251,40	29,82	2221,58	1858,30	-393,10	2000,00
FR0013324340	SANOFI 21/03/26 0%	3000,00	2933,70	23,36	2910,34	2944,50	10,80	3000,00
FR0014002N29	SECURASSET EURIBOR	3000,00	2977,80	9,07	2968,73	2716,74	-261,06	3000,00
FR0013518057	SOCIETE 13/06/30 1.25%	3000,00	3155,70	20,70	3135,00	2658,00	-497,70	3000,00
XS0963572204	STATOIL ASA 10/09/25 2.875%	2000,00	2085,40	17,60	2067,80	2003,21	-82,19	2000,00
XS2087643651	STRYKER CORP 03/12/31 1%	2000,00	1988,00	1,53	1986,47	1746,74	-241,26	2000,00
XS2606077662	TCN BNP PARIBAS 181138	2000,00	2000,00	25,56	1974,44	2095,40	95,40	2000,00
XS2209023402	TERNA RETE 24/07/32 0.75%	3000,00	3194,40	9,84	3184,56	2511,97	-682,43	3000,00
FR0127946228	TNMT 5 ans	2000,00	2000,00	0,38	1999,62	2022,13	22,13	2000,00
FR0125442857	TNMT EURIBOR CAPPE 9 ANS	2000,00	2000,00	5,69	1994,31	1932,80	-67,20	2000,00
FR0014000JD6	URW 04/12/31 1.375%	3000,00	3173,11	3,04	3170,07	2605,32	-567,79	3000,00
FR0013521267	URW 29/09/32 2%	3000,00	3220,50	30,33	3190,17	2685,50	-535,00	3000,00
XS1910948329	VOLKSWAGEN 19/11/30 3.25%	3000,00	3760,50	11,45	3749,05	2957,56	-802,94	3000,00
FR0012516417	WENDEL SA 09/02/27 2.5%	3000,00	2915,40	66,80	2848,60	2986,45	71,05	3000,00
XS2055079904	WINTERSHALL 29/09/31 1.823%	2000,00	2056,40	9,66	2046,74	1740,87	-315,53	2000,00
FR0013263811	BNP PARIBAS BOND 6M-I	0,06989	6970,34	0,00	6970,34	7477,63	507,29	0,07
FR0007009808	BNP Paribas Mois FCP	0,20622	5000,59	0,00	5000,59	5044,91	44,32	0,21
FR0000931446	COVEA MOYEN TERME-C	4,00	1019,28	0,00	1019,28	1035,92	16,64	4,00
FR0000931412	COVEA SECURITE-C	1,576	352,69	0,00	352,69	367,84	15,16	1,59
LU1664648380	SUS EUR MLT-FAC CORP-CLS DIS	20,517	1992,61	0,00	1992,61	1873,41	-119,20	20,52
QS0007965122	ACCIMMO-PIERRE	13,089	2232,1981	0,00	2232,20	1680,76	-551,44	13,09
ACCESPIERRE	BNP ACCES VALEUR PIERRE	5,527	2725,5348	0,00	2725,53	3850,61	1125,07	5,53
LU0892920844	BNP TARGET RISK BAL-CLASS D	22,782	3020,09	0,00	3020,09	2309,41	-710,68	22,78
LU2191399457	EUROPEAN IMPACT PROPERTY	47,66444	5000,00	0,00	5000,00	3629,34	-1370,66	47,66
LU1602576958	EUROZONE LOGISTICS FUND	5000,00004	5000,00	0,00	5000,00	5238,46	238,46	5000,00
LU2169276560	HPFE	81,86258	8166,8650	0,00	8166,87	6783,36	-1383,51	81,86
QS0007462722	SCPI OPUS REAL	2,04	3998,4000	0,00	3998,40	3018,98	-979,42	2,04
Total			**260 419,65**	**1 502,47**	**258 917,18**	**233 672,35**	**- 26 747,30**	

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

Note n°16 – Filiales et participations (en K €)

	Capital En nombre de parts	Réserves, report à nouveau avant affectation des Résultats	Quote part du capital détenu (en%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société mère au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
A/ Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 10% du capital de la société astreinte à publication										
1) Filiales (+ 50 %)										
CARMA VIE SA	*399 996*	*5 924*	*99,99%*	*6 098*	*6 098*	*0*	*0*	*53 216*	*-1 288*	*0*
LYBERNET SAS	*4 786*	*1 882*	*100.00%*	*6 476*	*6 476*	*0*	*0*	*23 008*	*3 175*	*0*
B/ Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations										
1) Filiales non reprises au § A										
a) Filiales françaises										
2) Participations non reprises au § A										
a) Participations en France										

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

Note n°17 – Echéances et délai de règlement des créances et des dettes

Echéance des créances :

	2024				2023
	Moins 1 An	De 1 à 5 Ans	Plus de 5 Ans	Total	Total
Primes acquises non émises nettes	2 580			2 580	2 621
Assurés	702			702	851
Intermédiaires Assurances	7 528			7 528	5 116
Autres tiers	0			0	0
Créances nées d'opérations d'assurances directes*	**10 810**			**10 810**	**8 588**
Créances nées d'opérations de réassurance	**22 695**			**22 695**	**126**
Personnel	14			14	9
Etat organismes Sociaux	214			214	619
Débiteurs Divers*	2 603			2 603	2 206
Autres Créances	**2 831**			**2 831**	**2 834**
TOTAL	**33 575**			**33 575**	**11 548**

* Dont part des entreprises liées : 352 K€

Echéance des dettes :

	2024				2023
	Moins 1 An	De 1 à 5 Ans	Plus de 5 Ans	Total	Total
Assurés	221			221	193
Intermédiaires d'Assurances	15 779			15 779	12 444
Autres tiers	0			0	0
Dettes nées d'opération d'assurances directes*	**15 999**			**15 999**	**16 553**
Réassureurs	**16 467**			**16 467**	**15 332**
Dettes envers Etablissements de crédit	**0**			**0**	**0**
Dépôts de garanties des clients	0		6 096	6 096	6 657
Personnel	682			682	733
Etat Sécurité Sociale	3 302			3 302	2 609
Créanciers Divers*	23 709			23 709	15 068
Autres Dettes	**27 694**		**6 096**	**33 790**	**25 067**
TOTAL	**60 161**		**6 096**	**66 257**	**56 951**

* Dont part des entreprises liées : 6 052 K€

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

Note n°18 – Provisions pour risques et charges (en K €)

	2023	AUGMENTA-TION	DIMINUTION	AUTRES MOUVE-MENTS	2024
Indemnité de fin de carrière et retraite	382	78	0	0	460
Provision pour risque fiscal	0	4	0	0	4
Provision pour charges rémunération variable	370	0	61	0	309
Provision pour restructuration (GPEC)	81	14	0	0	95
Provision pour restructuration (RCC)	597	0	571	0	26
Provision pour litige	405	0	405	0	0
TOTAL	**1 835**	**95**	**1 037**	**0**	**894**

Note n°19 – Evolution de la sinistralité (en K€)

Exercice 2022	**2022**
Règlements	48 564
Provision sinistres	49 759
Total des sinistres	**98 323**
Cotisations acquises	**171 156**
S/C en %	**57%**

Exercice 2023	**2022**	**2023**
Règlements	66 846	43 664
Provision sinistres	11 518	43 562
Total des sinistres	**78 364**	**87 226**
Cotisations acquises	**171 156**	**171 260**
S/C en %	**46%**	**51%**

Exercice 2024	**2022**	**2023**	**2024**
Règlements	70 693	62 110	43 532
Provision sinistres	16 919	14 216	40 400
Total des sinistres	**87 612**	**76 326**	**83 932**
Cotisations acquises	**171 156**	**171 260**	**167 601**
S/C en %	**51%**	**44%**	**50%**

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

Note n°20 – Compte de régularisation actif et passif (en K€)

Actif	**2024**	**2023**
Intérêts Courus Non Echus	1 502	1 319
Frais d'acquisition Reportés	12 460	11 040
Différence de Remboursement à Percevoir	444	422
Charges Constatées d'Avances	1552	762
TOTAL	**15 959**	**13 543**
Passif	**2024**	**2023**
Amortissement différence de remboursement	2 766	2 821
Produits constatés d'avance	0	0
Autres*	183	193
TOTAL	**2 948**	**3 014**

**Dépréciation créances franchisés*

Note n°21 – Variations des fonds propres (en K €)

	31/12/2023	Affectation Imputation	Résultat 2024 Dividendes	Mouvements de l'Exercice	31/12/2024
Capital Social	23 270				23 270
Prime d'émission *	23 988				23 988
Réserves statutaires	4				4
Autres Réserves	15 436				15 436
Provisions règlementées	0				0
Report à Nouveau	63 895	-4 007			59 888
Résultat de l'exercice	-4 007	4 007	1347		1 347
TOTAL	**122 586**	**0**	**1 347**	**0**	**123 933**

*Dont 11 838 K€ de prime de fusion

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

Note n°22 – Engagements donnés et reçus (en K €)

	2024	2023
Engagements reçus	**17 534**	**16 732**
Nantissements de titres des réassureurs	17 534	16 732
Titres reçus en garantie		
Autres engagements reçus		
Engagements donnés	**0**	**0**
Avals, cautions et garanties de crédits donnés		
Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus		
Autres engagements donnés		

Note n°23 – Actionnariat

Le capital social de 23 270 000 € est composé de 1 525 627 actions ouvrant droit au dividende de l'exercice.

Actionnaires	Nombre d'actions	% actions
Carrefour SA	762 918	50,01 %
Carrefour France	1	0.00%
Covea Coopérations	762 664	49,99 %
MMA Iard	44	0.00%
Total	**1 525 627**	**100 %**

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

Note n°24 – Compte de résultat technique non vie

		AFFAIRES DIRECTES- France pour les assureurs											NON-VIE & DOMM	NON-VIE & DOMM CORP		NON-VIE & DOMM
		DOMMAGES CORPORELS INDIVIDUELS (cat. 20)	DOMMAGES CORPORELS COLLECTIFS (cat. 21)	AUTOMOBILE		DOMMAGES AUX BIENS	CATASTROPHES NATURELLES	RESPONS.CIVILE GENERALE	PROTECTION JURIDIQUE	ASSISTANCE	PERTES PECUNIAIRES DIVERSES	SOUS-TOTAL	TOTAL	ACCEPTATIONS France pour les assureurs	LPS depuis la France	TOTAL GENERAL
		Autres (dont Incap invall)	Autres (dont Incap invall)	RC (cat. 22)	DOMMAGES (cat. 23)	PARTICULIERS (cat. 24)	(cat. 27)	(cat. 28)	(cat. 29)	(cat. 30)	(cat. 31)	(cat. 20 à 33)				
		Affaires directes														
		C0100	C0200	C0210	C0220	C0230	C0250	C0260	C0310	C0360	C0410	C0460	C0610	C0620	C0630	C0660
Résultat technique																
Solde de souscription																
Primes de l'exercice																
Primes nettes																
Primes et accessoires émis	R0010	8 052 406	16 577 285	15 165 461	24 502 932	42 001 194	4 753 554	4 392 529	4 996 517	4 465 620	37 415 162	164 809 784	164 809 784	10 679 726	9 072 304	184 561 813
Charges d'annulations	R0020	842 035	4 831	3 026 283	4 682 803	3 771 638	489 585	494 997	866 319	463 856	439 759	15 082 104	15 082 104	0	54 698	15 136 802
Sous-total primes nettes	R0060	7 210 371	16 572 454	12 139 178	19 820 130	38 229 556	4 263 969	3 897 532	4 130 198	4 001 764	36 975 403	149 727 680	149 727 680	10 679 726	9 017 606	169 425 012
Variation de provision pour primes non acquises																
Prov. primes non acquises clôture	R0070	-22 776	0	596 029	888 699	1 834 280	197 018	640 518	250 241	303 735	8 653 918	13 702 852	13 702 852	6 311 571	13 604 371	33 618 794
Prov. primes non acquises ouverture	R0080	56 647	0	656 323	1 002 293	1 999 126	188 140	678 129	271 054	323 700	8 595 982	14 085 854	14 085 854	0	17 708 692	31 794 546
Sous-total variation de provision pour primes non acquis	R0090	-79 423	0	-60 294	-113 595	-164 846	8 877	-37 611	-20 814	-19 965	57 936	-383 002	-383 002	6 311 571	-4 104 321	1 824 248
Sous total primes de l'exercice	R0100	7 289 795	16 572 454	12 199 472	19 933 724	38 394 402	4 255 092	3 935 143	4 151 012	4 021 729	36 917 467	150 110 682	150 110 682	4 368 155	13 121 926	167 600 763
Charge des prestations																
Sinistres payes	R0110	285 806	674 199	20 239 963	18 927 026	23 008 483	4 095 600	2 403 539	617 686	2 095 867	6 497 133	79 707 110	79 707 110	119 652	2 956 879	82 783 642
Versements period. de rentes payes	R0120	0	0	667 750	34 072		0	0	0	0	0	701 822	701 822	0	0	701 822
Recours encaisses	R0130	5 465	0	3 806 890	4 207 311	2 338 916	5 095	30 421	36 945	6 123	0	10 437 166	10 437 166	0	0	10 437 166
Frais de gestion des sinistres	R0140	19 147	208 862	2 845 699	2 394 568	9 022 167	1 206 849	1 130 360	545 507	201 582	390 588	17 965 951	17 965 951	193 272	356 400	18 515 623
Provisions pour sinistres clôture	R0150	465 963	1 831 110	62 891 089	4 839 089	16 547 004	25 542 862	37 210 456	1 804 398	1 013 521	1 896 574	154 677 546	154 677 546	0	1 608 000	156 285 546
Provisions pour sinistres ouverture	R0160	551 511	1 068 925	78 064 859	4 814 259	21 251 283	26 424 730	26 650 844	1 727 114	944 354	1 300 233	163 580 769	163 580 769	212 000	1 241 000	165 033 769
Prévisions de recours a enc. clôture	R0170	0	0	4 777 458	1 821 542	2 857 281	31 000	56 719	183 000	0	0	9 727 000	9 727 000	0	0	9 727 000
Prévisions de recours a enc.ouverture	R0180	0	0	5 233 929	1 671 071	3 055 815	31 000	47 185	233 000	0	0	10 272 000	10 272 000	0	0	10 272 000
Autres provisions techniques clôture	R0210	978	10 671	17 283 335	302 408	460 973	61 662	57 754	27 872	10 300	19 956	18 970 941	18 970 941	9 875	18 210	18 999 026
Autres prov. techniques ouverture	R0220	0	0	12 036 158	191 842		0	0	0	0	0	13 025 000	13 025 000	0	0	13 025 000
Sous-total charge des prestations	R0270	214 919	1 655 918	10 476 400	17 133 280	25 646 962	4 477 148	14 111 309	1 281 404	2 370 792	7 504 019	85 525 436	85 525 436	110 800	3 698 488	89 334 724
Total solde de souscription	R0280	7 074 876	14 916 536	1 723 073	2 800 444	12 747 440	-222 056	-10 176 166	2 869 608	1 650 937	29 413 448	64 585 246	64 585 246	4 257 355	9 423 438	78 266 039
Charges d'acquisition et gestion nettes																
Frais d'acquisition	R0290	4 244 587	9 418 204	1 976 660	3 234 242	9 736 015	846 070	1 064 711	894 149	832 174	23 399 406	56 327 368	56 327 368	0	9 423 839	65 751 207
Frais admin.	R0300	243 331	410 671	257 889	420 984	811 100	90 213	82 716	87 711	94 718	455 894	3 005 828	3 005 828	3 000 335	497 327	6 503 490
Aut.charges nettes de produits tech.	R0310	70 174	-626 787	31 580	-24 761	154 916	20 147	30 431	16 197	7 628	4 426	-317 865	-317 865	-75	-24 593	-342 533
Subventions d'exploitation reçues	R0320	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total charges d'acquisition et gestion nettes	R0330	4 558 093	9 202 088	2 266 129	3 630 465	10 702 030	956 431	1 177 858	998 057	934 519	23 859 725	59 015 330	59 015 330	3 000 260	9 896 573	71 912 163
Solde financier																
Produits des placements alloues	R0340	9 302	33 540	1 020 165	74 495	262 549	258 240	443 487	38 049	26 549	200 882	2 402 975	2 402 975	132 382	318 954	2 854 310
Dont revenus et autres produits de placements	R0350	12 396	44 696	1 359 508	99 274	349 882	344 139	591 007	50 706	35 381	267 702	3 202 289	3 202 289	176 416	425 049	3 803 755
Dont profits et pertes provenant de la réalisation de placem	R0360	1 047	3 777	114 871	8 388	29 563	29 078	49 937	4 284	2 989	22 619	270 577	270 577	14 906	35 914	321 397
Dont charges des placements alloues	R0370	3 769	13 591	413 395	30 187	106 391	104 645	179 711	15 418	10 758	81 402	973 741	973 741	53 644	129 247	1 156 632
Dont frais externes et internes de gestion alloues	R0380	372	1 342	40 820	2 981	10 505	10 333	17 745	1 522	1 062	8 038	96 150	96 150	5 297	12 762	114 209
Total solde financier	R0390	9 302	33 540	1 020 165	74 495	262 549	258 240	443 487	38 049	26 549	200 882	2 402 975	2 402 975	132 382	318 954	2 854 310
Participation aux résultats																
Total participation aux résultats	R0430	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Solde de réassurance																
Primes cédées aux réassureurs	R0440	7 438	2 253 866	2 398 920	748 899	5 045 105	2 333 750	190 970	182	2 346 532	19 397	15 345 058	15 345 058	0	0	15 345 058
Part réass. dans prestations payées	R0450	3 300	78 962	8 312 856	1 640 956	3 245 203	7 604 347	569 867	4 800	1 118 417	9 250	22 587 958	22 587 958	0	0	22 587 958
Part réass. dans Prov. tech. clôture	R0460	0	27 401	24 641 333	299 151	2 505 252	12 250 401	15 217 911	10 205	18 253	454 979	55 428 520	55 428 520	0	0	55 428 520
Part réass. dans prov. tech. ouvert.	R0470	6 250	50 219	38 445 088	949 506	5 591 258	16 129 895	11 431 773	22 750	541 000	12 781	73 180 520	73 180 520	0	0	73 180 520
Commissions reçues des réassureurs	R0500	0	0	0	0	0	0	0	0	175 317	0	175 317	175 317	55 849	0	231 166
Total solde de réassurance	R0510	-10 388	-2 197 722	-7 889 819	241 702	-4 885 908	1 391 104	4 165 036	-7 927	-1 575 545	432 052	-10 333 783	-10 333 783	55 849	0	-10 277 934
Total résultat technique	R0520	2 515 697	3 550 266	-7 412 710	-513 824	-2 577 949	470 856	-6 745 501	1 901 672	-832 577	6 186 656	-2 360 892	-2 360 892	1 445 326	-154 182	-1 069 748
Hors-compte																

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

Note n°25 – Ventilation des primes émises brutes (en K€)

	France	Espace économique européen (hors France)	Hors Espace économique européen
Affaires directes	149 728	19 697	0

Note n°26 – Evolutions des provisions techniques (en K€)

	PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES		V° DES PROVISIONS BRUTES	PART DES CESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	
	2024	2023		2024	2023
Provisions Primes non Acquises	33 619	31 794	1 824	780	780
Provisions Sinistres à Payer	157 160	165 034	(7 874)	54 649	72 401
Prévision de Recours à Encaisser	(9 727)	(10 272)	545		
Provisions Risques en Cours	0	0	0		
Provisions Risque Croissant	735	797	62		
Provisions Pour Egalisation	0	0	0		
Provisions mathématiques de rentes	17 389	12 228	5 161		
TOTAL	**199 176**	**199 581**	**(405)**	**55 429**	**73 181**

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

Note n°27 – Ventilation des produits financiers et des charges de placement (en K€)

PRODUITS	Entreprises Liées	Entreprises ayant un lien de Participation	Autres Origines	2024	2023
Dividendes	0			0	0
Revenus des Autres Placements			5 575	5 575	5 065
Autres produits des placements			1162	1162	717
Produit Provenant de la Réalisation des Placements			598	598	230
Amortissements des décotes			346	346	360
Autres revenus financiers					
TOTAL	**0**	**0**	**7 682**	**7 682**	**6 372**

CHARGES	Entreprises Liées	Entreprises ayant un lien de Participation	Autres Origines	2024	2023
Frais de Gestion des Placements, Frais Financiers			170	170	252
Amortissements financiers			891	891	995
Perte Provenant de la Réalisation de Placements			0	0	113
Amortissement Immeubles					
Dépréciation des titres de placement			1 306	1 306	0
TOTAL	**0**	**0**	**2 367**	**2 367**	**1 360**

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

Note n°28 – Personnel (en K€)

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance : Néant.

	2024	2023
Charges de personnel		
Salaires	2 490	3 008
Pensions de retraite	78	134
Charges sociales	952	1 110
Commissions versées au personnel commercial		
Autres	207	318
Total	3 727	4 570
Personnel en ETP (effectif fin d'année))	37	44
Montant versé aux agences de travail temporaire	11	20
Personnel intérimaire en ETP	0	0

	2024	2023
Effectif fin d'année du personnel		
Direction	2	2
Cadres	17	23
Non cadres	18	19
Total	37	44

Note n°29 – Ventilation des commissions (en K€)

	2024		2023	
	Assurance directe	Acceptation	Assurance directe	Acceptation
Commissions d'Acquisition	**65 751**	**0**	**66 617**	**0**
Commissions d'administration	**3 736**	**2 768**	**3 367**	**3 715**
Commissions de Gestion Sinistres	**18 330**	**186**	**19 400**	**10**
Autres Commissions techniques	**(175)**	**(56)**	**0**	**(249)**
- Dont Commissions reçues des réassureurs	(175)	(249)	0	(249)
TOTAL	**87 641**	**2 898**	**89 384**	**3 475**

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

Note n°30 – Produits et charges exceptionnels (en K€)

	2024	2023
PRODUITS		
Divers	408	0
TOTAL	**408**	**0**
CHARGES		
Divers *	178	313
TOTAL	**178**	**313**

* Cf. Note 11

Note n°31 – Charges non techniques (en K€)

	2024	2023
TOTAL	**0**	**4**

Note n°32 – Participation et Charges d'impôts (en K€)

	2024	2023
Participation	**110**	**42**
Charges d'impôt comptabilisées	**-68**	**597**
Impôts sur les bénéfices	-34	0
Taxe sur excédent de provisions techniques	0	442
Contrôle Fiscal	0	201
PAS IT	6	6
Crédits Impôts	-40	-52
Montant payé sur l'exercice	**-468**	**608**
Montant restant dû	**-123**	**-515**

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

AUTRES INFORMATIONS

Note n°33 – Informations relatives aux parties liées

Conformément à une convention réglementée conclue entre Carma et Carrefour Banque, Carrefour Banque commercialise, sur une base exclusive mais non réciproque, les garanties IARD au sein de ses agences bancaires en sa qualité de mandataire de Carma et Carrefour Banque propose, directement via ses agences bancaires ou indirectement par l'intermédiaire des pôles services, la commercialisation des garanties affinitaire financier au sein des canaux de distribution.
A ce titre, en 2024, la société Carma a versé à la société Carrefour Banque 24 783 699 € à titre de commissions.

Note n°34 – Consolidations des comptes

Les comptes de la Société sont inclus :

- par intégration globale dans les comptes consolidés de CARREFOUR SA

RCS Nanterre 652 014 051 ayant son Siège Social 33 Av. Emile Zola 92649 Boulogne Billancourt Cedex

- par mise en équivalence dans les comptes combinés établis par la SGAM COVEA (Société de Groupe d'Assurance Mutuelle COVEA – 86-90 Rue Saint Lazare – 75009 PARIS).

Par ailleurs, Carma, société mère du groupe Carma, consolide le groupe assurantiel par intégration globale de ses filiales.

Note n°35 – Honoraires des Commissaires aux comptes

L'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes est fournie dans les comptes consolidés de Carrefour SA.

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

CARMA S.A.

Société anonyme

1 RUE JEAN MERMOZ, EVRY-COURCOURONNES 91000

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

Forvis Mazars

45, rue Kléber

92300 LEVALLOIS - PERRET

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE

ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES CAPITAL DE 8 320 000 EUROS –

RCS NANTERRE B 784 824 153

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 201 424 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

CARMA S.A.

Société anonyme

1 RUE JEAN MERMOZ, EVRY-COURCOURONNES 91000

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société CARMA S.A

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons établi en date du 13 juin 2025, un rapport dit « de carence » dans lequel nous indiquions l'impossibilité de procéder au contrôle des comptes annuels, ceux-ci n'ayant pas été mis à notre disposition dans les délais prévus par la loi.

Ces derniers nous ayant été communiqués en date du 23 juin 2025, nous sommes désormais en mesure de vous présenter notre rapport sur les comptes annuels.

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CARMA S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité risques audit et conformité.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des provisions pour sinistres à payer

Risque identifié et principaux jugements

Les provisions pour sinistres à payer, figurant au bilan au 31 décembre 2024 pour un montant de 147 M€ représentent un des postes les plus importants du passif.

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

La charge de provisions pour sinistres correspond à l'estimation des charges de prestations survenues et non payées tant en principal qu'en accessoires (frais de gestion) et intègrent les prestations non connues ou tardives.

Les provisions pour sinistres à payer sont estimées sur des bases statistiques et actuarielles, permettant de couvrir les éventuelles évolutions défavorables en termes de liquidation, selon les modalités de détermination mentionnées dans la note 8 « provisions techniques » de l'annexe.

L'évaluation des provisions requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des hypothèses à retenir, des modèles de calcul à utiliser, du taux de frais de gestion ou du taux d'actualisation retenus.

Les principaux risques identifiés portent sur :

- Une mauvaise estimation des provisions pour sinistres à payer,
- L'exhaustivité et l'exactitude des données utilisées pour le calcul des charges ultimes.

Compte tenu du poids relatif de ces provisions au bilan et de l'importance du jugement exercé par la direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de l'audit.

Notre approche d'audit

L'objectif de nos diligences est de nous assurer du caractère raisonnable des estimations, de leur conformité à la réglementation et de l'absence de biais significatif, volontaire ou non, dans leur détermination.

L'appréciation de ce caractère raisonnable tient compte des éléments suivants :

- L'évaluation des provisions pour sinistres à payer doit être suffisamment prudente pour couvrir le règlement à l'ultime de tous les sinistres,
- Il existe, en général, une fourchette d'estimations raisonnables et non pas un point unique,
- La fourchette d'estimations doit prendre en compte des scenarios de développements défavorables,
- L'approche doit respecter le principe de permanence des méthodes.

Nos travaux ont consisté à :

- Prendre connaissance du dispositif de contrôle autour de la gestion des dossiers de sinistres et tester la conception et l'efficacité des contrôles clés identifiés,
- Mettre à jour notre compréhension des procédures et méthodes de calcul concourant à la détermination des provisions de sinistres à payer,
- Apprécier la pertinence et la permanence des méthodes statistiques et le caractère approprié des hypothèses actuarielles retenues par la société, ainsi que la conformité des hypothèses à celles prescrites par la réglementation,
- Réaliser une estimation indépendante des provisions de sinistres sur une sélection de branches,

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

- Réaliser des tests sur un échantillon des données sources utilisées dans les calculs,
- Effectuer un rapprochement entre les données utilisées dans les triangles et les données comptables,
- Valider la piste d'audit des provisions techniques comptabilisées,
- Procéder à une analyse des boni/mali de liquidation.
- Apprécier le caractère suffisant et approprié de l'information figurant dans l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires, à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations d'assurance et de réassurance, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire, conformément à la circulaire de la Fédération Française de l'Assurance du 22 mai 2017.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société CARMA S.A. par l'assemblée générale du 8 juin 2020 pour le cabinet Forvis Mazars et du 8 juin 2021 pour le cabinet Deloitte.

Au 31 décembre 2024, le cabinet Forvis Mazars était dans la 5ème année de sa mission et le cabinet Deloitte dans sa 4ème année.

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité risques audit et conformité de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité risques audit et conformité

Nous remettons au comité risques audit et conformité un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Docusign Envelope ID: 3BE3B039-8E14-45BA-849F-196160B12E94

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité risques audit et conformité, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité risques audit et conformité la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité risques audit et conformité des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense, et Levallois-Perret le 27 juin 2025

Les commissaires aux comptes

Forvis Mazars		Deloitte & Associés
Signé par : 695791576099487...	Signé par : Christophe Berrard 66BAB5D7E1B7454...	DocuSigned by: EF7DBD24073B4CA...
Eve MARTINEAU	Christophe BERRARD	Estelle SELLEM

CARMA

Société anonyme au capital de 23.270.000 euros
ENTREPRISE REGIE PAR LE CODE DES ASSURANCES
Siège Social : ZAE Saint Guénault, 1 Rue Jean Mermoz - 91000 EVRY-COURCOURONNES
330 598 616 RCS EVRY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 30 JUIN 2025

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuvant la proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2024, soit **1.346.518,34 euros**, au poste « Report à Nouveau » dont le solde créditeur est ainsi porté à 61.234.955,70 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte de ce qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende, ni aucun autre revenu éligible et non éligible à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du code général des impôts, n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Elle confère plus particulièrement tous pouvoirs à LEGAL2DIGITAL sis à PARIS (75015) – 3 rue de Pondichéry, à l'effet d'effectuer, auprès des divers organismes concernés, toutes les formalités de publicité légales subséquentes aux décisions objet des présentes et notamment le dépôt des comptes annuels sociaux et consolidés de la Société, de procéder à toutes inscriptions ou déclarations modificatives au Registre du Commerce et des Sociétés ainsi qu'au Registre des Bénéficiaires Effectifs, de remplir tous imprimés, de signer toutes pièces, de faire toutes déclarations, de verser toutes sommes et en recevoir quittance, et, plus généralement, de faire le nécessaire pour la réalisation de ces formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME

